

CONCOURS NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE  
ET DE LA DÉPORTATION  
2021-2022

*La fin de la guerre.  
Les opérations, les répressions,  
les déportations  
et la fin du III<sup>ème</sup> Reich  
(1944-1945)*



Photo : Inauguration d'un stèle commémorative de Fontlun (Saint-Chinian) par le préfet du département, 10 Juin 1945. ABl.200.1.62

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

2021 – 2022

## La fin de la guerre

### Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du Troisième Reich (1944-1945)

Ressources documentaires et bibliographiques proposées par le Service éducatif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation « Véran Cambon de Lavalette » de Castelnau-le-Lez et les Archives départementales de l'Hérault

Archives départementales de l'Hérault

Montpellier, 2021



## **Avant-propos**

Le sujet du concours de cette année se déroule durant une période historique qui s'étend de janvier 1944 à mai 1945, avec la capitulation de l'Allemagne nazie. Lors de ces deux dernières années se joue la phase finale de la Seconde Guerre mondiale.

Votre travail de recherche et de réflexion doit s'articuler sur quatre réalités historiques qu'il convient de mettre en relation : les opérations, les répressions, les déportations et la fin du Troisième Reich.

Les opérations militaires alliées à partir de 1944, avec les débarquements en Normandie et en Provence, provoquent un accroissement des répressions, une brutalisation généralisée à l'Est comme à l'Ouest.

Pour autant, les pratiques d'extermination ne changent pas mais se poursuivent jusqu'à la fin de la guerre montrant ainsi clairement les caractéristiques de ce conflit avant tout idéologique et racial. L'année 1944 voit une accélération des déportations vers les centres de mise à mort et vers les camps de concentration. Après la veillée d'armes entre janvier et juin 1944, déjà marquée par l'élimination des maquis comme celui des Glières et l'augmentation des exécutions et des rafles de civils, la terreur s'intensifie dans la deuxième moitié de l'année avec le repli de la Wehrmacht.

La phase finale qui aboutit à la fin du Troisième Reich est la plus dure : les combats sont particulièrement violents et les exactions contre les populations civiles se multiplient. Hitler est vaincu lorsque la guerre d'anéantissement en Europe de l'Est, qui débute avec l'opération Barbarossa le 22 juin 1941, est perdue.

Avec vos professeurs, vous connaîtrez mieux ces deux années terribles qui marquent la fin de la Seconde Guerre mondiale, en utilisant les archives départementales et les ressources du Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez. Vous y rencontrerez la violence des hommes mais aussi l'héroïsme de tous ceux qui ont tenté de s'y opposer. Beaucoup ont payé de leur vie leur engagement. Ne les oublions pas, comme nous ne devons pas oublier les victimes innocentes de la barbarie.

Le président du Comité départemental d'organisation  
du concours de la Résistance et de la Déportation

Jean-Pierre Hugon



## Pour l'année 2021-2022, le thème du concours national de la Résistance et de la Déportation est « La fin de la guerre - Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du Troisième Reich (1944-1945) ».

Depuis 1961, ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre d'y puiser des valeurs civiques.

Les professeurs trouveront de nombreuses informations et ressources relatives au thème du concours sur les sites suivants :

- Eduscol pour les objectifs pédagogiques, les modalités des épreuves, le calendrier, le palmarès... : <http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>
- Réseau Canopé pour l'analyse du sujet, les ressources... : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd>
- Fondation pour la mémoire de la Shoah, notamment pour télécharger la **brochure nationale** : [http://www.memorialdelashoah.org/programme-bimestriel/2021\\_10\\_fluidbook\\_cnrd60\\_#/page/0](http://www.memorialdelashoah.org/programme-bimestriel/2021_10_fluidbook_cnrd60_#/page/0)
- Lumni et ses ressources audiovisuelles <https://enseignants.lumni.fr/parcours/CnRD-fin-de-la-guerre>
- Les Archives départementales de l'Hérault et ses ressources régionales : <http://pierresvives.herault.fr/page-standard/concours-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

### Pistes de réflexion sur le sujet

Le sujet du CNRD, vaste, invite à étudier les relations entre les opérations militaires alliées, les répressions, les déportations et la fin du régime nazi de 1944 à 1945 en France et en Europe. Les liens entre ce thème large et les programmes de troisième, de terminale... sont ainsi étroits et permettent aux enseignants de faire cours tout en préparant le concours.

À partir de 1944, les alliés occidentaux préparent le débarquement à l'ouest de l'Europe. Celui-ci permettra de soulager le front de l'Est, de créer un deuxième front dans le but d'anéantir le III<sup>e</sup> Reich. Les résistances participent à ces préparatifs que les forces d'occupation allemandes veulent à tout prix anéantir, allant jusqu'à créer un climat de terreur. Les répressions s'intensifient : rafles, prises d'otages, détentions, fusillades, opérations contre les maquis, les réseaux et les mouvements de résistance, exécutions sommaires, massacres... se multiplient en 1944 dans le département de l'Hérault comme sur le reste du territoire français et en Europe. Les déportations vers les camps de concentration font partie de cette répression. Les déportés deviennent des « esclaves » du Troisième Reich contraints au travail forcé, notamment dans les industries d'armement allemandes. Celles vers les centres de mise à mort soulignent la dimension « raciale » de ce conflit, puisque les nazis les maintiennent jusqu'en août 1944, alors que les combats redoublent en Europe depuis juin. Ceux-ci menés sur tous les fronts aboutissent aux replis de la Wehrmacht, à l'effondrement du régime nazi en mai 1945. C'est donc à l'articulation de ces thématiques, opérations, répressions, déportations et la fin du III<sup>e</sup> Reich que le CNRD nous invite à réfléchir cette année.

L'analyse du sujet de Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'Éducation nationale et président du jury national des correcteurs du CNRD, sera très utile à étudier (<https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>), ainsi que les conseils donnés aux enseignants (onglet « conseils » sur le site de Canopé).

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent préparer les épreuves collectives du concours, ce sujet nécessite en amont une réflexion pour délimiter les travaux qu'ils souhaitent mener avec leurs élèves, l'exhaustivité n'étant pas requise.

Le jury régional (composé de représentants associatifs, d'anciens déportés et de résistants, de personnes travaillant aux archives départementales, d'enseignants...) apprécie les travaux créatifs, originaux et interdisciplinaires dans lesquels les élèves peuvent exprimer leurs savoirs et les compétences acquises en lettres, en histoire, en E.M.C., en philosophie, en arts plastiques, éducation musicale, etc. Les EPI au collège, les TPE au lycée, les ateliers théâtre... peuvent se prêter à la préparation du CNRD.

Les enseignants sont invités à se rendre aux Archives départementales de l'Hérault, ainsi qu'au Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez qui propose des visites thématiques en lien avec le thème proposé. Une permanence du service éducatif du centre est assurée tous les mercredis matin, voire certains mardis, de 9h00 à 12h00. Des visites pour les scolaires sur les thématiques de la Seconde Guerre mondiale sont également proposées toute l'année. Contacts : [crhrd@cegetel.net](mailto:crhrd@cegetel.net) (pour la réservation) et [laurent.sastre@ac-montpellier.fr](mailto:laurent.sastre@ac-montpellier.fr). Pour l'accueil des groupes d'élèves aux archives départementales, il est nécessaire de prendre un rendez-vous par courriel : [psecondy@herault.fr](mailto:psecondy@herault.fr)

## Conseils pour la réalisation des devoirs individuels et des travaux collectifs

### S'inscrire à temps

Il convient de prêter attention aux informations suivantes. Chaque établissement participant au CNRD doit inscrire les élèves **avant le 1<sup>er</sup> février 2022**. En novembre, un courriel sera envoyé par le référent académique « mémoire et citoyenneté » précisant les démarches à accomplir.

### Les catégories, et le calendrier du concours

Quatre catégories sont proposées :

- Les catégories 1 et 3 sont des épreuves individuelles portant sur le sujet académique. Elles sont réalisées sous surveillance dans les établissements scolaires des candidats inscrits. Leur durée est de 3 heures pour les lycéens et de 2 heures pour les collégiens. Les élèves ne disposent d'aucun document personnel pendant l'épreuve. Des feuilles d'examen leur sont remises. Il convient :
  - de s'exprimer dans un français correct,
  - d'exploiter des ressources nationales et locales (cf [www.pierresvives.herault.fr](http://www.pierresvives.herault.fr)). D'autres ressources sont exposées au Centre Régional de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez,
  - **de prendre appui sur la mémoire des derniers témoins de la période et de développer des exemples précis permettant de traiter le sujet proposé.**
  - **La date de ces épreuves est fixée au vendredi 31 mars 2022.**

• Les catégories 2 et 4 sont des travaux collectifs à rendre avant la semaine suivant les épreuves individuelles.  
Les candidats peuvent réaliser :

- soit un **mémoire**, illustré ou non par des documents iconographiques, prenant la forme d'un dossier manuscrit, imprimé ou numérique,
- soit une production littéraire : un roman, une nouvelle, un recueil de poèmes, une pièce de théâtre, un journal... pouvant être accompagnés de dessins, de sculptures, d'objets,
- soit une **présentation numérique interactive** (diaporama, livre numérique, site Internet, etc.), comprenant des textes, des images, accompagnées ou non de productions musicales composées et jouées par les élèves,
- soit un **film, soit un document sonore. Ces productions doivent être accompagnées d'un document de présentation rédigé,**
- soit une **production destinée à être exposée et éventuellement manipulée** (panneaux d'exposition, jeux de société, diaporama, œuvre artistique, etc.).

**Elles doivent être stockées sur un support numérique (clé USB, DVD ROM, CD ROM).**

**Dans tous les cas, ces travaux doivent être accompagnés d'un document de présentation rédigé (manuscrit ou imprimé)**

### Les contraintes

Dans le but de respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image, il est rappelé que les sources de tous les documents (textes, photos, réalisations artistiques, cartes, extraits sonores ou vidéos, etc.) figurant dans les productions des élèves doivent être explicitement mentionnées.

Par ailleurs, les candidats doivent obtenir une autorisation écrite de chaque personne interviewée. Un modèle d'autorisation est téléchargeable sur le site Éduscol, à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cnrd>.

**L'anonymat des devoirs individuels et des travaux collectifs est indispensable. Pour ces derniers, il est rappelé aux enseignants qu'il convient de remplir une fiche d'anonymat et de vérifier qu'aucun remerciement ne puisse faire apparaître le nom de l'enseignant ou de l'établissement.** Tout travail dérogeant à cette règle ne sera pas pris en compte.

Des contraintes formelles doivent être respectées et il est demandé aux candidats de respecter avec la plus grande vigilance les règles suivantes :

1 - **Données sur supports numériques** : les seuls supports de données numériques acceptés sont les cédéroms, les dévédéroms et les clés USB. Les candidats doivent utiliser des formats de fichiers courants pouvant être lus sur la plupart des ordinateurs sans nécessiter l'installation de logiciels spécifiques.

2 - **Création d'un site Internet** : les candidats ayant choisi de réaliser un site Internet doivent présenter au jury une version sur support numérique qui ne doit pas différer de la version en ligne.

3 - **Durées des vidéos et des documents sonores** : lorsque le travail des élèves est exclusivement constitué d'une vidéo ou d'un document sonore, sa durée ne doit pas excéder vingt minutes. Lorsque le travail des élèves consiste en une présentation numérique illustrée par des vidéos ou des documents sonores, la durée totale de l'ensemble de ces enregistrements ne doit pas excéder dix minutes.

**4 - Dimensions des travaux :** il est demandé aux candidats, pour des raisons matérielles liées au transport et à la conservation des travaux (fragilité, sécurité, etc.), de faire en sorte que ces derniers, une fois emballés pour expédition, ne dépassent pas le format maximal défini par La Poste :

- la somme de la longueur, de la largeur et de la hauteur du colis ne doit pas dépasser 200 cm ;
- le poids du colis ne doit pas dépasser 30 kg.

Toute réalisation (œuvre artistique, diaporama, exposition...) dont les dimensions ou le poids entraîneraient un dépassement de l'une de ces deux limites doit être filmée ou photographiée. Seules ces vidéos ou ces photos, accompagnées d'un document de présentation, seront transmises au jury. Les travaux fragiles doivent être protégés lors du transport.

**Les travaux ne respectant pas ces dispositions seront écartés par les jurys.**

## Présélection des travaux

Un professeur coordonnateur sera désigné par la direction de chaque établissement participant. Il organisera avec ses collègues impliqués une présélection des copies au niveau de l'établissement. Dans le cadre du concours national qui prévoit l'envoi de 6 copies par catégorie pour l'ensemble de l'académie de Montpellier, il est demandé aux établissements de sélectionner 5 copies maximum à destination des jurys départementaux. Cette sélection préalable par les professeurs engagés dans le concours facilite le travail. Tous les travaux collectifs pourront être transmis sous réserve de leur conformité aux normes indiquées précédemment, mais les professeurs peuvent décider de ne pas transmettre une production qui leur semblerait trop peu travaillée.

**Ces travaux doivent être transmis dès le début de la semaine suivant les épreuves écrites à la DV3E par les établissements et avant le 8 avril.**

Des professeurs impliqués seront invités à participer aux jurys départementaux présidés par le référent académique « mémoire et citoyenneté » représentant du recteur. Ils recevront une convocation de la division des services des examens et concours. Chaque collège transmettra au jury académique un nombre de copies collège et lycée ainsi qu'un nombre de travaux collectifs proportionnel à la participation au concours dans le département.

## Jury académique

Le jury académique représentatif de tous les partenaires impliqués dans ce concours sélectionnera les six meilleurs travaux de chaque catégorie pour les transmettre à un jury national. **Il se réunira le 11 mai.** Enfin, **une cérémonie académique se tiendra le 25 mai.**

## La remise départementale des prix

Les groupes primés au titre des travaux collectifs sont représentés à la cérémonie de remise des prix par quatre élèves au maximum désignés par leurs camarades.

La remise des prix aux lauréats départementaux se tiendra dans le courant du mois de mai ou de juin au conseil départemental de l'Hérault.



*Concours national de la Résistance et de la Déportation 2021-2022*  
«La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations  
et la fin du Troisième Reich (1944-1945) »

**pierresvives**  
Domaine Départemental - Montpellier

## **Jury national**

Le jury national sélectionnera les meilleurs travaux de chaque catégorie. **Il se réunira en septembre pour établir un palmarès national** (publié en octobre sur Eduscol). Enfin, **une cérémonie devrait se tenir entre décembre 2022 et janvier 2023 à Paris.**

Laurent SASTRE, service éducatif du Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation,  
Véran Cambon de Lavalette, Castelnau-le-Lez



## Sources sonores et audiovisuelles

---

### Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault

Témoignages extraits du livre dirigé par Annie Parmentier, *Hérault de guerre 39/45. Paroles de témoins*, (Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021)

Pour chacun des témoins sélectionnés, nous proposons une analyse chrono-thématique. Ce qui correspond à un découpage de l'enregistrement en pages minutées avec un résumé du propos tenu.

#### **Paul Dinna, cote 2027 W 29 et 2027 W 30**

Retour au maquis

(00.30.59) Plusieurs déplacements effectués entre Lodève, Octon et Montpellier ; (00.32.50) rencontres intéressantes avec d'autres résistants : Marcel Sibade, le capitaine Demarne et M. Amande ; (00.36.35) le maquis Jean Grandel : histoire et commandement (Amande), organisation hiérarchique, localisation et mouvements géographiques ; responsabilités de Dinnat au sein du groupe (00.41.42) témoin d'une tentative d'arrestation du chef d'effectifs, à Béziers (Hérault ; (00.45.50) sa planque rue des Petits Saints ; (00.48.06) descriptions d'actions menées sur Béziers ; (00.52.55) sentiments personnels sur l'évolution de la guerre et sur l'importance du Conseil national de la Résistance (1943) ; (00.55.13) versé dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) et conservation du brassard Francs-tireurs et partisans (FTP) ; (00.56.54) départ pour les Pyrénées-Orientales : situation de sa planque à Perpignan ; (60.12.15) son rôle à Perpignan.

La Résistance : Béziers et Perpignan (1943-1944)

Organisation de la résistance à Béziers et fonctionnement des rencontres entre résistants ; (00.04.45) anecdote sur un contrôle en gare de Montpellier ; surpris sans sa carte de travail ; raisons de l'absence d'interrogatoire ; (00.08.52) son rôle et son action au sein de la Résistance à Perpignan (mai-juillet 1944) ; (00.11.00) fabrication artisanale des grenades ; description d'actions de sabotage : attentat mené par Auriol contre la *Gestapo* ; (00.13.01) état d'esprit au moment des opérations : exemple de l'attentat contre un hôtel logeant des Allemands ; (00.18.08) retour sur son itinéraire au sein des FTP ; (00.23.43) raisons de l'échec d'une opération (braquage contre la trésorerie générale) à Perpignan (00.26.40) crainte d'être repéré ; retour à Montpellier.

La Résistance à Montpellier (1944)

(00.29.39) Appelé par Amande à rejoindre le groupe Vincent à Figuerolles ; (00.30.05) composition du groupe FTP et de la milice patriotique ; (00.32.40) combat de Montferrier-sur-Lez (Hérault) : action du groupe Vincent (24 août 1944) ; détails sur l'organisation de l'opération ; absence du maquis Durantin ; (00.34.29) exécution de plusieurs habitants ; (00. 41.04) présences de Malgaches aux côtés du groupe ; (00.44.09) descriptions du combat.

### **Véran Cambon de Lavalette, cote 2027 W 45**

Déportation au camp de Dachau (5 septembre 1944-10 avril 1945)

La chambre à gaz et des expérimentations médicales réalisées ; (00.03.20) son premier appel ; la potence ; (00.03.45) un uniforme provisoire reçu dès son arrivée ; détails sur une fouille scrupuleuse ; comparaison entre sa tenue au Struthof et celle de Dachau ; (00.06.53) sa première nuit ; un bon repas reçu le premier soir ; la cheminée du crématoire ; (00.09.05) courte digression sur la mort de membres du réseau Alliance capturés. (00.10.24) Détails sur la traversée d'un village lors de son départ pour Dachau (Allemagne) ; son opinion sur la situation des Alsaciens durant cette période ; (00.12.20) le trajet jusqu'à Dachau ; commentaires sur la civilisation allemande ; (00.14.05) crâne rasé, lavé par un détergent industriel, puis uniforme rayé dès son arrivée à Dachau ; (00.16.20) sa survie due aux besoins de main-d'œuvre des Allemands ; (00.17.10) digression anecdotique sur l'accueil hostile de villageois allemands envers les prisonniers français ; (00.19.20) description d'une mise en scène à l'entrée du camp et sur la démonstration de force des Allemands ; (00.21.04) circonstances de sa première nuit ; (00.23.30) son affectation au *Kommando* d'Allach ; (00.25.40) ; mis en quarantaine dans une baraque d'isolement pendant trois semaines ; tenues réglementaires ; la dureté de son *Kapo*, un détenu asocial au triangle noir ; (00.27.10) ses retrouvailles avec des membres de l'École de Guéret ; solidarité entre prisonniers francophones ; (00.30.43) description précise des repas ; évocation de l'état physique ; (00.33.40) la nature de son travail : trier des pièces d'avions ; (00.35.00) les risques encourus en cas de sabotage et les dispositions prises par les Allemands pour l'éviter ; (00.36.40) les rivalités entre les différentes nationalités attisées par le système concentrationnaire nazi ; (00.37.55) les conditions de vie particulières de son chef de block Willy et sa fermeté envers les autres détenus ; (00.39.00) brève évocation de la maison close de Dachau ; retour sur les rapports entre les diverses nationalités au sein du camp ; (00.40.50) le travail difficile exécuté pour l'usine de Dickerhoff ; (00.42.56) le statut des déportés : loués à BMW par les SS ; rentabilité des déportés pour les SS ; (00.44.30) exécution de son travail sous les ordres de civils allemands, majoritairement mutilés ; le comportement honorable de certains civils allemands ; cloisonnement des détenus ; (00.49.40) un bloc consacré aux prêtres et opinion sur le nazisme antireligieux ; (00.51.00) anecdote sur Edmond Michelet s'étant procuré des hosties pour les chrétiens du camp ; (00.53.00) l'orchestre des déportés au Noël 1944 ; (00.54.00) l'invasion de poux ; le développement du typhus ; la gravité des gelures et de la faim ; (00.57.30) les soins apportés au sein du *Revier* (*Krankenrevier*, quartier des malades).

### **Maurice Benyacar, cote 2027 W 21**

Déportation au camp d'Auschwitz-Monowitz (1944)

(00.12.20) Départ de Drancy (30 juin 1944) et arrivée à Auschwitz en train ; (00.13.44) Auschwitz-Monowitz : description de son travail ; (00.14.32) la division du camp ; (00.15.30) les conditions de détention ; (00.18.24) informations données au sujet du *Kapo* de son block ; (00.19.05) la présence de son frère ; (00.20.08) la vie au block ; (00.21.43) son matricule ; (00.23.00) les mesures disciplinaires strictes ; (00.24.40) les expériences médicales ; les dangers de l'infirmerie et sa rencontre avec un infirmier, le nageur Alfred Nakache ; (00.27.30) la révolte du *Sonderkommando* ; les risques encourus lors d'une tentative d'évasion et les conséquences sur les autres détenus ; (00.29.00) l'organisation interne du camp et les exécutions ; (00.30.10) l'importance de connaître quelques mots en allemand ; l'appel ; (00.32.10) les faits de résistance à l'intérieur même du camp.

### **Madeleine Bolla, cote 2027 W 57**

Déportation au camp de Bergen-Belsen (1944-1945)

Son angoisse ; l'antisémitisme de la population ; la violence des SS ; (00.01.10) description précise du camp et de son environnement ; détails sur les uniformes et l'état physique des déportés ; (00.03.10) l'installation dans le *Sternlager*, le camp de « l'Étoile Jaune » ; possibilité de conserver leurs vêtements civils ; présence d'autres nationalités ; (00.04.25) détails sur sa baraque au sein du camp de l'Étoile ; (00.06.32) description détaillée de la distribution des repas ; (00.09.30) une journée-type : lever à 6 heures et moment pénible de l'appel ; (00.11.03) digression sur l'importance des *Kapos* et des femmes SS dans le camp ; (00.12.40) retour à la journée type : évocation des différents travaux des femmes ; (00.14.10) le désœuvrement et l'ennui des enfants laissés libres et seuls ; (00.15.00) marquée par l'odeur sortant du four crématoire ; (00.15.52) les sanctions infligées aux déportés ayant volé de la nourriture ; (00.17.09) connaissance d'actes d'anthropophagie au sein du camp ; (00.17.54) anecdote de la lecture faite aux enfants par madame Christophe ; (00.18.52) l'hygiène : description des douches ; la pudeur et la nudité ; la désinfection des vêtements ; l'invasion de poux (00.23.55) réactions de joie à l'annonce à la radio du débarquement du 6 juin ; (00.24.50) anecdote sur une action symbolique de détenues françaises le 14 juillet 1944 ; (00.00.26.08) la solidarité entre les prisonniers ; (00.28.30) un hiver 1944-1945 particulièrement froid et difficile ; (00.29.30) les conséquences d'un déménagement dans une nouvelle baraque et du partage de sa paillasse avec une autre détenue ; (00.30.28) l'arrivée des déportés d'Auschwitz (Pologne) ; les déportées françaises d'Auschwitz et leur information sur l'existence des chambres à gaz ; (00.33.40) son regard d'enfant sur les cadavres, sur le four crématoire ; description des fosses et de l'amoncellement des corps ; (00.35.08) l'apparition du typhus ; l'amenuisement des rations de nourriture ; un troc bijoux contre nourriture ; (00.37.33) l'évacuation du camp le 10 avril 1945 ; ignorance de leur destination en gare de Belsen ; (00.39.38) digression sur l'histoire du camp.

### **Odette Capion-Branger, cote 154 PRI 5**

Seconde arrestation et déportation au camp de Ravensbrück

(00.06.08) Arrêtée sur dénonciation d'un des gardiens sympathisants ; transférée à la centrale de Lyon (Rhône), en juin 1944, puis assez brutalement par les Allemands au fort de Romainville ; (00.08.23) description du trajet vers Ravensbrück (Allemagne) ; étape au camp de Neue Bremm : témoin de la noyade de nourrissons ; (00.09.53) la découverte du camp de Ravensbrück ; évocation des expériences médicales sur les femmes ; affectée au *Kommando* de Beendorf ; actes de sabotage à l'usine ; (00.12.04) digression rapide sur les films consacrés au camp de Ravensbrück ; déshumanisation ; son matricule 46 860 ; les problèmes liés au manque de nourriture et à l'absence d'hygiène ; solidarité entre les détenues françaises.

### Georges Ciercolas, cote 2027 W 55

Déportation à Dachau puis à Bad Gandersheim (juillet 1943-avril 1945)

Le trajet en wagon cellulaire ; premières impressions inquiétantes ; (00.01.40) mis en quarantaine durant 15 jours, après avoir été tondu ; tenue rayée, immatriculation et port du triangle rouge ; (00.02.48) brève évocation des baraques ; (00.03.54) affectation pendant 15 jours au déblaiement des décombres et au déminage ; sa peur ; (00.05.00) l'alimentation ; digression anecdotique sur un prisonnier rencontré au *Straflager* lui ayant donné des pommes de terre ; la cruauté des SS et des *Kapos* ; (00.08.10) retour sur le départ de Dachau pour Bad Gandersheim (Allemagne) et évocation de sa crainte de partir ; (00.09.09) l'usine de Bad Gandersheim : son lieu de couchage, la nature de son travail ; une alimentation pauvre ; (00.10.58) les nationalités présentes ; sa rencontre avec deux Français biterrois : Charles Casimir et un certain Bacarelli ; (00.12.54) son matricule, n° 4 311 et celui de son ami Charles Casimir ; (00.14.40) détails sur la construction des baraques ; description précise de son travail à l'usine : dix heures par jour sous la surveillance de civils allemands ; (00.16.40) les nationalités présentes dans son *Kommando* ; l'appartenance du chef de camp aux Brigades internationales ; (00.17.46) la proportion des triangles rouges et verts au sein du camp ; aucun souvenir de son chef de *Block* ; évocation de la violence d'un SS ; (00.18.54) retour sur les conditions de détention : la nourriture et l'appel ; (00.20.10) le comportement des *Kapos* : marché noir, violence et abus sexuels envers les plus jeunes détenus ; (00.21.20) la situation géographique de l'usine ; (00.22.00) ses relations avec d'autres déportés, notamment avec Casimir et Bacarelli de Béziers, Daudet de Montpellier, Robert Antelme, Jalabert et encore Malbec de Saint-Tropez ; (00.24.20) la présence de civils travaillant dans le camp ; anecdote sur sa rencontre avec des ouvriers FL en dehors du camp ; (00.25.55) sans nouvelles de l'extérieur ; (00.26.18) retour sur sa crainte des SS ; (00.27.05) sans communication avec sa famille ; absence de loisirs.

## Bibliographie

---

### Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault

Ange Alvarez, *Mémoires de résistances : Cévennes, Montpellier, Val d'Aran, Alès, Montpellier, Espace sud*, 1994 (CRC 1245)

Michel Aubouin, Arnaud Teyssier, Jean Tulard, dir., *Histoire et dictionnaire de la police : du Moyen Age à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 2005 (BIB 1389)

Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, dir., *Le régime de Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992 (SA 1366)

Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, dir., *La France des années noires (2 tomes)*, Paris, Éd. du Seuil, 1993 (BIB 1606-BIB 1607)

Marc-Olivier Baruch, *Le régime de Vichy*, Paris, La Découverte, 1996 (ARC 1452)

Ghislaine Bouchet, dir., *Hérault de guerre 39/45. Un département au cœur du conflit*, Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021

Jean-Marc Berlière, Laurent Chabrun, *Les policiers français sous l'Occupation d'après les archives inédites de l'épuration*, Paris, Perrin, 2001 (BIB 267)

François Berriot avec le concours de Véran Cambon de Lavalette et d'Alain Riols, *La France libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud). Témoignages*, Paris, L'Harmattan, 2010 (BIB 3353)

Gérard Bouladou, *L'Hérault dans la Résistance (1940-1944)*, Nîmes, Lacour, 1992 (CRC 1278)

Gérard Bouladou, *Les maquis du Massif central méridional 1943-1944 (Ardèche, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Tarn)*, Montpellier, 2001 (BIB 398)

Roger Bourderon, *Libération du Languedoc méditerranéen*, Paris, Hachette, 1974 (BRC 81)

Evelyne et Yvan Brès, *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)*, Montpellier, Presses du Languedoc / Max Chaleil, 1987 (CRC 1013)

Hélène Chaubin, *L'Hérault dans la guerre (1939-1945)*, Clermont-Ferrand, Éditions De Borée, 2015 (BIB 7273)

Hélène Chaubin, *Femmes résistantes en Languedoc méditerranéen*, 1994 (BRA 4534)

Michaël Iancu, *Vichy et les Juifs : l'exemple de l'Hérault*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007 (BIB 2121)

Joseph Lanet, *Mémoires de Résistance. La création et l'organisation de l'Armée secrète à Béziers*, Saint-Pons, Bédarieux et Narbonne, Editions Delatour / Conseil général de l'Hérault, 2010 (BIB 3123)

Jean-François Muracciole, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, 1993 (BIB 335)

Jean-François Muracciole, *Histoire de la France libre*, Paris, PUF, 1996 (BIB 1579)

Patrick Néolas, *La Résistance dans les hauts cantons héraultais*, Montpellier, Odyssee, 1995 (CRC 44)

Françoise Nicoladze, *Passant, souviens toi ! Montpellier : lieux de mémoire (1940-1945)*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1999 (BIB 2589)

Annie Parmentier, dir., *Hérault de guerre 39/45. Paroles de témoins*, Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021

Robert O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Paris, Éd. du Seuil, 1997 (SA 1367 + A)

Denis Peschanski, *La France des camps : l'internement (1938-1946)*, Paris, Gallimard, 2002

Alain Pinel, *Une police de Vichy : les groupes mobiles de réserve (1941-1944)*, Paris, L'Harmattan, 2004 (BIB 1221)

Maurice Rajsfus, *La police de Vichy : les forces de l'ordre françaises au service de la Gestapo (1940-1944)*, Paris, Le Cherche Midi, 1995

Jean Sagnes (avec la collaboration de Jules Maurin), *L'Hérault dans la guerre*, Le Coteau, Éd. Horvath, 1986 (CRC 528)

André Souyris-Rolland, dir., *Les Forces françaises de l'intérieur du Languedoc-Roussillon / Région R3 dans l'armée de la Libération nationale*, Arcueil, Preal, 1996 (BRC 438)

## Les maquis dans l'Hérault en août 1944

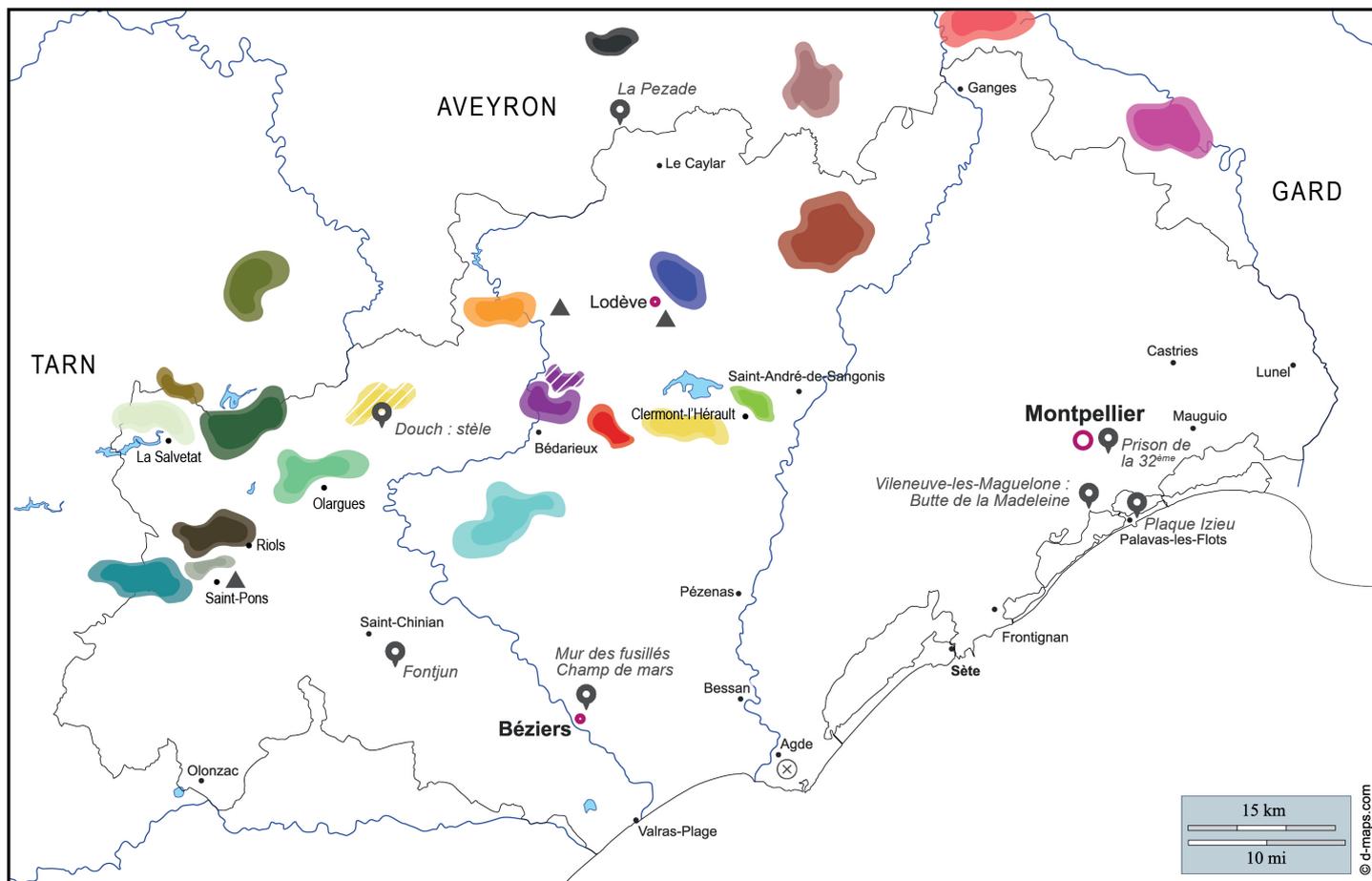
### Document 1

#### 1 – Carte des maquis de l'Hérault en août 1944, infographie Eulalie Veaute, ADH

---

Les maquis, emblèmes de la Résistance et de la Libération, naissent à l'initiative de réfractaires qui dès décembre 1942, cherchant à fuir l'envoi forcé en Allemagne, veulent entrer en clandestinité et se regrouper dans des zones isolées. Jusqu'à l'automne 1943, les maquis sont peu à peu intégrés à la Résistance : celle-ci leur donne des instructions, un financement limité, des promesses d'armement (Londres et les Alliés sont très réticents) et un commandement (dans la région R 3 Languedoc-Roussillon, le capitaine André Pavelet, alias *Villars*, est responsable du service Maquis ; pour l'Hérault, le commandant Paul Demarne assure la direction départementale). Ils apparaissent dans des zones montagneuses et s'engagent de plus en plus dans l'action immédiate. Les Francs-Tireurs et Partisans français (FTP), longtemps réticents face aux maquis, créent à leur tour des maquis FTP, distincts de ceux de l'Armée secrète (AS) et de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA). Mais, au cours de l'hiver 1943-1944, la rigueur de la répression, le report du débarquement tant attendu, l'arrivée de la mauvaise saison dispersent les effectifs et font douter les responsables. À partir d'avril 1944, de nouveaux espoirs naissent et les maquis reprennent peu à peu corps, progressivement armés par des parachutages qui débutent dans l'Hérault en mars. Dès le mois de juin, avec le débarquement en Normandie, les maquis voient gonfler leurs effectifs de manière conséquente, ouvrant au cours de l'été 1944 la véritable période d'action des maquis dans la Libération du territoire.

Le premier maquis héraultais à s'illustrer dans l'action en septembre 1943 est le maquis AS Bir Hakeim lors des combats de Douch, dont l'écho retentit jusqu'à Londres. En 1944, les principaux maquis AS sont localisés dans le Saint-Ponais, aux lisières du Tarn et dans le Biterrois (maquis de Labastide-Rouairoux, maquis Latourette, maquis Robert), dans le Lodévois et les hauts-cantons (maquis Bir Hakeim, Valmy, Koufra, Léon, Bertrand, Paul Claie), ainsi qu'au nord de Ganges-Le Vigan (maquis Aigoual-Cévennes). Un seul maquis ORA – maquis des Corsaires – agit aux confins de l'Hérault et du Gard, tandis que le maquis Corps franc de la Montagne noire, encadré par des officiers d'active, mais ne se réclamant pas de l'ORA, se manifeste autour de Saint-Pons-de-Thomières et dans le Tarn. Les maquis FTP se regroupent, quant à eux, dans le Saint-Ponais (maquis du Saumail, maquis Jean-Robert, Grandel et Valentin), dans les Hauts-cantons (maquis Vernazoubres) et aux confins du Gard (maquis Roquedur et Couttach). Il faut également noter la présence, autour de Bédarieux, d'une unité constituée de *guerilleros* espagnols, issus des troupes républicaines, ainsi que d'un groupe de Polonais et Russes, placés sous la responsabilité de Francis Jouvin, chef de secteur FFI. Enfin, au mois d'août 1944, les unités de gendarmerie du département rejoignent massivement les maquis et participent aux opérations de la Libération.



La localisation des maquis correspond aux positions occupées en août 1944 ; elle est donnée à titre indicatif, celle-ci ayant pu se modifier au gré des opérations.

## LÉGENDE

Cité dans l'ouvrage

- Préfecture
- Sous-préfectures
- 📍 Lieux de mémoire
- ▲ Chantiers de jeunesse
- ⊗ Camp d'internement

### MAQUIS AS :

- Bir Hakeim (Douch)
- Saint-Ponais
- Labastide-Rouairoux
- Latourette
- Maquis Robert
- Saint-Pons-Tarn
- Corps franc de la Montagne noire

### MAQUIS FTPF :

- Saumail
- Jean-Robert
- Grandel
- Valentin

### Lodévois et Hauts-Cantons

- Bir Hakeim
- Valmy
- Koufra
- Léon
- Paul Claie

- Bertrand
- Russes / Polonais
- Guerilleros espagnols
- Nord Ganges-Le Vigan
- Aigoual-Cévennes

### MAQUIS ORA :

- Hauts-Cantons
- Vernazoubres
- Confins du Gard
- Roquedur
- Aveyron
- Maquis des Corsaires
- Couttach

## Jean Girvès, alias *Latourette*, chef de maquis

### Document 2

#### 2 – Stèle du maquis Latourette à Fraïsse-sur-Agout, Cl. Elisabeth Perrier, ADH

Jean Girvès (1920-1989), alias *Capitaine Latourette*, originaire de Puisserguier, est formé à Saint-Cyr en 1939-1940. Sous-lieutenant d'infanterie en métropole, il est ensuite affecté au 8<sup>e</sup> RTM à Meknès (Maroc) en juin 1941. Promu lieutenant, Jean Girvès est en permission dans l'Hérault en novembre 1942 lors du débarquement des Alliés en Afrique du Nord. Ne pouvant regagner son unité, il est affecté provisoirement à Montpellier, puis placé en congé d'armistice. En mars 1943, Jean Girvès entre dans la Résistance, comme adjoint au chef de secteur AS de Béziers. Il participe aux réseaux de renseignement clandestins et collecte des informations précises sur les positions allemandes entre Sète et Béziers. Dès l'hiver 1943, il s'occupe également du dépôt clandestin d'armes de Béziers. Au printemps 1944, Jean Girvès, devenu *Capitaine Latourette*, est invité à organiser un maquis où doivent se rassembler, le jour venu, les jeunes Résistants du Biterrois.

Dès le 6 juin 1944, le maquis Latourette se constitue ainsi au nord-ouest de Ferrières-Poussarou, après les dramatiques événements du col de Fontjun. Le maquis Latourette, sous la houlette de son chef (devenu également chef du secteur n° 1 Haut Hérault), mène des opérations de harcèlement dans tout le Biterrois, change plusieurs fois d'emplacement au cours de l'été 1944 et reçoit des parachutages d'armes. Jean Girvès, nommé chef de bataillon FFI, conduit tout son maquis à Béziers entre le 25 et le 30 août, où il occupe la caserne Du Guesclin. À la fin du mois de septembre 1944, le maquis Latourette fusionne avec le Groupe Cabrol (de Francis Jouvin) et constitue le 2<sup>e</sup> bataillon FFI de l'Hérault, dont le commandement est confié à Jean Girvès. En novembre, l'unité gagne Montpellier puis, le 15 décembre, elle est dissoute ; Jean Girvès, affecté au 81<sup>e</sup> RI, rejoint alors le Front d'Alsace et participe à la campagne d'Allemagne, comme capitaine. En juin 1945, Jean Girvès réintègre l'armée active comme lieutenant et poursuit sa carrière militaire.



## Les plans de sabotage de la Résistance

### Document 3

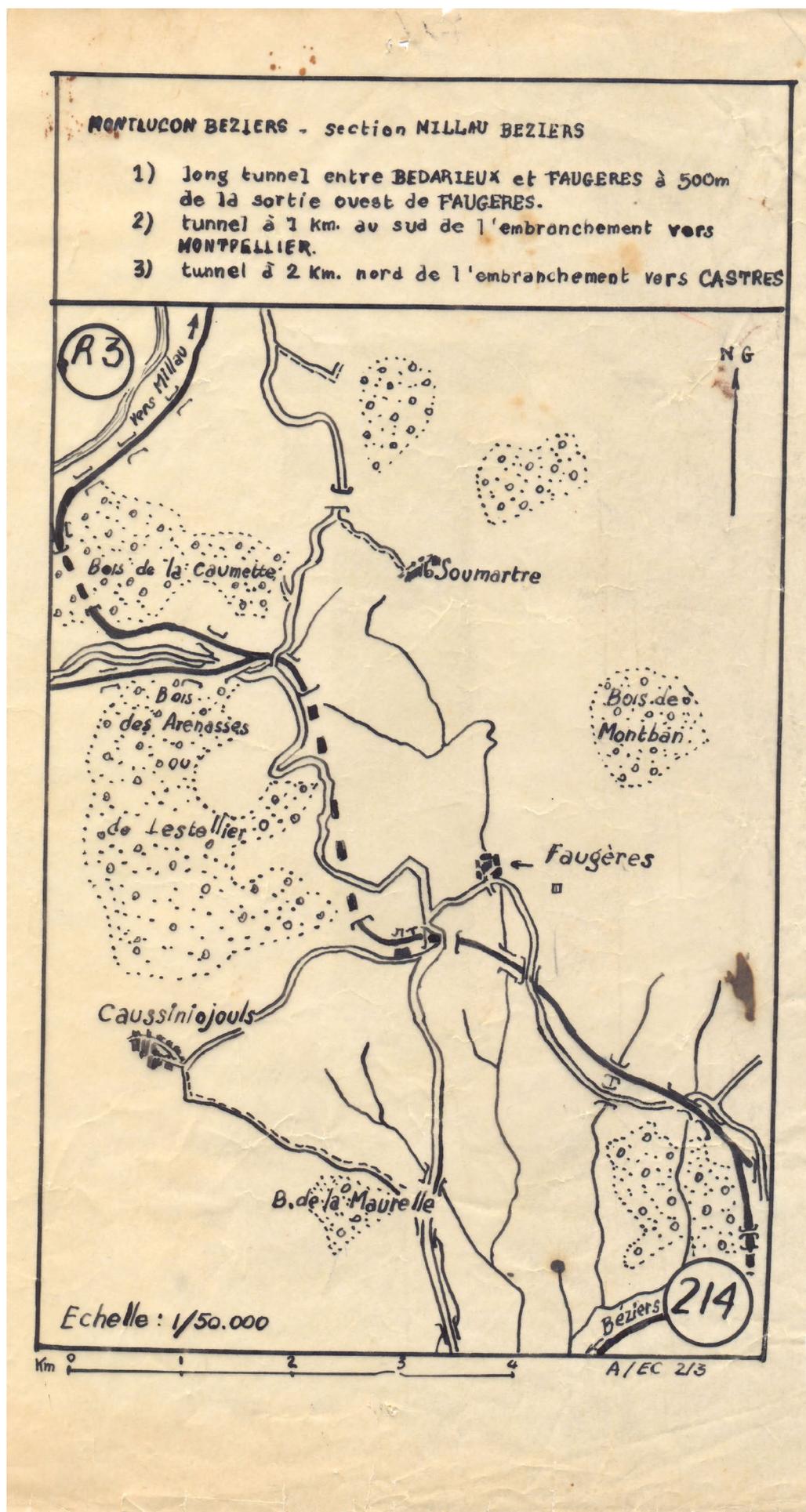
**3 – Plan calque matérialisant la coupure n° 214 à opérer dans le cadre de l'exécution du « Plan vert » par le Groupe Cabrol sur la ligne SNCF Montluçon-Béziers, section Millau-Béziers, [hiver 1943-1944], ADH, 220 J 24**

---

L'action immédiate n'est possible qu'avec un armement suffisant, et c'est ce qui manque cruellement à la Résistance qui ne dispose que de moyens limités. L'Hérault, trop éloigné, ne reçoit pas de parachutage d'armes en 1943 et c'est à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) en novembre que les résistants du Biterrois, sous la conduite de Joseph Lanet, obtiennent une première livraison de Londres. Les explosifs servent dès janvier 1944 à la destruction de locomotives et de voies ferrées à Béziers. Parallèlement, depuis l'automne 1943, Londres désigne des délégués militaires régionaux (DMR) avec mission de mettre en place les huit plans élaborés à Londres grâce aux renseignements recueillis par les différents réseaux pour préparer le débarquement allié.

Il s'agit en effet du *Plan vert* (pour l'interruption des communications ferrées), du *Plan jaune* (pour la destruction des organes de commandement ennemis), du *Plan rouge* (pour la destruction des dépôts de munitions), du *Plan momie* (pour la protection des ports), du *Plan noir* (pour la destruction des dépôts de carburant), du *Plan tortue* (pour la neutralisation des communications routières), du *Plan bleu* (pour la destruction des lignes électriques) et du *Plan violet* (pour la destruction des lignes longues distances de communications téléphoniques).

Ce sont Paul Leistenschneider, Jacques Picard, puis Lucien Cambas, DMR de la région clandestine R 3 Languedoc-Roussillon, qui coordonnent ainsi les huit plans, qui doivent être mis en œuvre par les groupes de résistants, et qui sont destinés, le moment venu, à faciliter l'avancée alliée. Dans le Biterrois, sous la direction de Joseph Lanet, Francis Jouvin, qui dirige le *Plan vert*, recrute à cet effet le Groupe Cabrol et prépare le plasticage de voies ferrées, dont notamment la coupure du tunnel de Faugères (coupure n° 214). À partir de juin 1944, le résultat est spectaculaire et les destructions ferroviaires sont toutes réalisées efficacement alors que les maquis sont, pour certains, déjà entrés en action.



## Un manuel de sabotage à destination de la Résistance

### Document 4

#### 4 – Manuel de sabotage clandestin pour assurer des destructions ferroviaires, [mai 1944], ADH, 79 J 2

---

À partir de la fin de l'année 1943, les conceptions des alliés, quant au rôle potentiel des résistants dans les combats à venir sur le continent européen, connaissent une profonde évolution. Aux yeux des responsables politiques et militaires alliés, il semble désormais évident que la Résistance – tout particulièrement la Résistance française – peut être autre chose qu'une structure dédiée au renseignement et qu'elle peut, notamment, se muer en une force combattante apte à prendre sa part dans le succès des opérations de débarquement à l'Ouest.

Dans le cadre de la préparation du *Plan vert*, devant assurer l'interruption des communications ferrées lors du débarquement allié, des manuels de sabotage, rédigés par les services spéciaux de la France combattante sont diffusés clandestinement aux responsables de ces actions de guérilla dès le printemps 1944. Transmis par les airs (parachutages), les manuels sont recopiés sur papier pelure, illustrés et diffusés sous forme de circulaires. Les équipes clandestines *Plan vert* sont ainsi formées par des instructeurs sur le terrain et apprennent de la sorte le maniement des explosifs.

Début juin 1944, la Résistance reçoit via les « messages personnels » de la BBC l'ordre d'exécuter les sabotages planifiés, et de renouveler pendant une semaine son action afin d'entraver le déplacement des renforts allemands vers la tête de pont alliée en Normandie. Les bilans alliés effectués durant l'été reflètent la difficulté d'évaluer la réussite des sabotages. À la fin du mois de juin, les alliés recensent en France 486 coupures de voies ferrées dans le cadre du *Plan vert*, tout en précisant que bien d'autres actions de sabotage ont dû être réalisées sans être confirmées. L'autre problème est celui des objectifs : les sabotages effectués n'ont pas forcément été ceux prévus initialement, faute de connaissance des plans sur le terrain ou parce que ceux-ci étaient jugés inadaptés. Les services spéciaux français l'avaient prévu, mais n'en insistent pas moins dans leurs rapports sur le fait que les « plans » ont été pour l'essentiel réalisés : au-delà de l'efficacité militaire des sabotages – reconnue par les Alliés – ceux-ci servent aussi à prouver l'autorité du Gouvernement provisoire de la République française (dirigé par le général De Gaulle) sur la Résistance, et donc sa légitimité.

G.F. à R.S.C (pour instruction)  
DESTRUCTIONS FERROVIAIRES

ATTAQUES CONTRE LES VOIES POUR PROVOQUER LES DERAILLEMENTS.

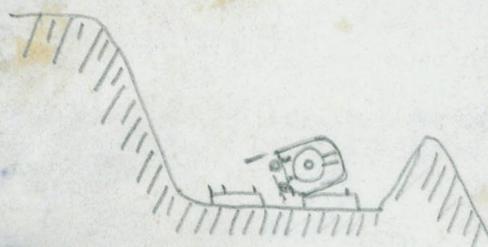
a) CHOIX DU POINT D'ATTAQUE-

- loin des gares et des dépôts afin que les moyens de levage et de réparation ainsi que la main d'oeuvre ne puissent être amenés à pied d'oeuvre immédiatement.
- dans une région facilitant l'approche et la retraite des hommes chargés de l'action (région boisée si possible).
- dans les courbes en s'attaquant à la voie placée à l'intérieur de cette courbe: projetés par la force centrifuge les wagons dérailèrent aussi la voie extérieure et l'embouteilleront.



□ Point à attaquer peu après le milieu de la courbe.

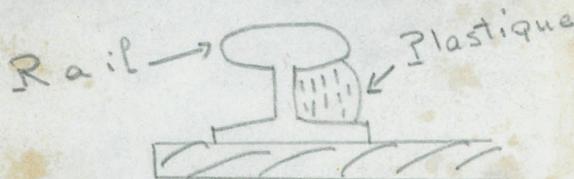
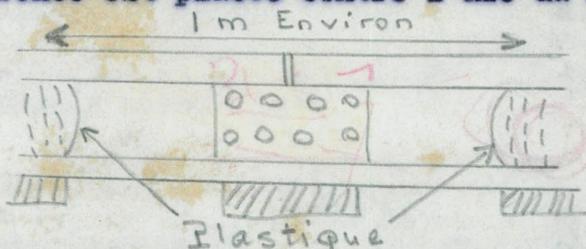
- dans les parties de voies en tranchée, il sera plus difficile d'accéder au matériel accidenté et on ne pourra dégager le passage en culbutant ce matériel hors des voies.



b) COUPURE DES RAILS AVEC EXPLOSIFS -

1/ MISE EN PLACE DE L'EXPLOSIF PLASTIQUE.

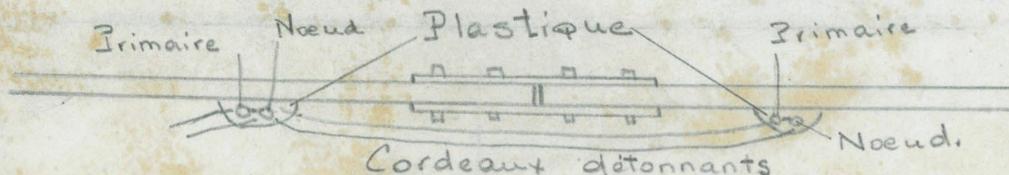
Employer deux charges de chacune 1/2 Kg de plastique disposée à environ 1m l'une de l'autre et si possible de part et d'autre d'une éclisse. Chaque charge obtenue en malaxant ensemble 4 ou 5 batonnets de plastique et enduite d'un peu de vaseline pour obtenir une bonne adhérence est placée contre l'âme du rail entre patin et champignon.



2/ REUNION DE 2 CHARGES ENTRE ELLES.

Les deux charges seront réunies entre elles comme l'indique le croquis ci-dessous:

- Noter: 1 - que dans chaque charge est noyé un primaire accolé à un noeud fait avec le cordeau détonant.  
2 - le cordeau détonnant retourne sur lui-même en retraversant les charges.



## L'apport primordial des agents secrets britanniques : l'exemple d'Andrew Croft

### Document 5

5 – Container de parachutage anglais de type H faisant 1m 80 cm de hauteur et 40 cm de large, coll. Centre régional de la Résistance et de la Déportation, Cl. Christophe Cordier

---

Les opérations militaires sont nombreuses à partir du début de l'année 1944 et s'intensifient après le débarquement du 6 juin en Normandie et du 15 août en Provence. Les maquis sont en relation avec les services secrets britanniques. Après de nombreuses missions en Tunisie, Corse et Italie, le major Andrew Croft (1906-1988) est parachuté le 17 août 1944 à « Caracol » à la tête d'un commando du Special Operations Executive (S.O.E.), un des neuf services secrets britanniques. Il est composé de huit agents, dont Peter Fowler, ayant pour objectif de rejoindre le Corps Franc de la Libération, maquis Bir-Hakeim à Mourèze. Il fait partie de la mission « Snow White ». Cette mission consiste avec l'aide de maquis situés dans le sud du massif central à lutter contre les colonnes allemandes qui, suite au débarquement en Provence, rejoignent la vallée du Rhône. Les actions de sabotages, les coupures de voies de communication ou encore les embuscades se multiplient. Accueilli par le maquis « Latourette », l'agent britannique prend contact dès le 18 août avec François Rouan dit « Montaigne ». Il rejoint le maquis Bir-Hakeim le 19 août. Afin d'attaquer les colonnes allemandes de la 11<sup>ème</sup> Panzer se dirigeant vers la Provence depuis Bordeaux, il participe à la préparation des embuscades autour de Gignac et Clermont-l'Hérault dès le 21 août. L'apport n'est pas simplement humain. Des containers remplis d'armes individuelles et de munitions sont largués durant ce type d'opération. Elles sont livrées aux divers groupes de résistants locaux.

Répondant à l'appel de Montpelliérains qui craignent des pillages et le retour des Allemands, Andrew Croft rencontre le 26 août, accompagné de François Rouan, les autorités municipales afin d'organiser la défense de la ville. Le soir du 26, Jacques Bounin, le commissaire de la République, l'invite à prendre la parole devant la nouvelle station de radio. Le 28 août, il participe à la réunion avec l'armée française qui se tient au sein de l'hôtel Métropole. Andrew Croft quitte ensuite Montpellier pour rejoindre Lyon.



## Les aviateurs anglo-saxons multiplient les bombardements dans les premiers mois de 1944

### Document 6

#### 6 – Photographie du bombardement de la gare de Sète, 25 juin 1944, ADH, 6 ETP 47

---

Dès le début 1944, les aviateurs alliés mènent des opérations spectaculaires dans notre région. Par exemple, le 27 janvier, 600 bombes ont été jetées sur le camp de Fréjorgues et aux alentours. Environ 60 avions sont repérés dans le ciel ce jour-là. La pression s'intensifie au fil des semaines.

Au cours de l'été 1944, depuis leurs bases italiennes, les forces armées aériennes américaines (l'*U.S.A.A.F.*, *United States Army Air Forces*), effectuent plusieurs bombardements sur les côtes méditerranéennes françaises. Le but est de préparer le débarquement de Provence, qui eut lieu le 15 août, en affaiblissant le *Südwall* ou « rempart du Sud », réseau de défenses côtières allemandes construit à partir de 1943. Le second objectif est de leurrer l'occupant sur le lieu du débarquement : ces opérations visent à convaincre les officiers allemands de disperser leurs forces tout le long de la côte méditerranéenne.

Les bombardiers américains à long rayon d'action accomplissent donc plusieurs bombardements aériens sur Sète et ses communes proches, notamment Balaruc et Frontignan. Ces sites représentent en effet des cibles, car le port et les plages voisines peuvent être un lieu de débarquement. De plus, dans le but de réduire les capacités de déplacement des forces militaires allemandes et leur ravitaillement, les raffineries et les dépôts de carburants nombreux dans ce secteur sont bombardés. Enfin, comme le présente la photographie prise après le 25 juin, plusieurs bombardiers B-17 et 24 détruisirent la gare de triage de Sète et les voies ferrées. Ces opérations visaient le secteur vital des transports. Ce bombardement du 25 juin a des conséquences humaines. Plus d'une centaine de victimes civiles périssent durant l'attaque.



## 6 juin 1944 : des résistants pris dans une embuscade au col de Fontjun

### Document 7

#### 7 - Monument commémoratif de Fontjun, Cl. Christophe Cordier, ADH

---

Le 6 juin 1944, l'annonce du débarquement en Normandie provoque une certaine effervescence dans les milieux résistants. En fin d'après-midi, des jeunes gens affiliés à des réseaux de la Résistance, investissent le village de Capestang, l'isolent en coupant toutes les communications téléphoniques et télégraphiques, et chargent deux camions provenant de Puisserguier en vivres et en armes. Les quelques soldats allemands en stationnement dans le village assistent impuissants à cette action de force mais parviennent à transmettre un message au commandant de section et aux autorités. Plus tard dans la nuit, les deux camions et une automobile quittent Capestang et prennent la route nationale 112 en direction de Saint-Chinian.

Aux premières heures du 7 juin 1944, ce convoi tombe sur une embuscade tendue par les troupes allemandes au niveau du col de Fontjun, au nord de Cébazan. Si l'automobile parvient à forcer le barrage et à s'enfuir, ce n'est pas le cas des deux camions qui se retrouvent bloqués par un car de l'armée d'occupation. Une fusillade s'engage mais les Résistants ne font pas le poids. Cinq Résistants sont tués, dix-huit autres, dont une femme, faits prisonniers et emmenés à la caserne du Guesclin à Béziers. Les Allemands comptent un tué et dix blessés.

Le 7 juin 1944, à partir de 14h, les dix-huit Résistants arrêtés sont fusillés en public au Champ de Mars à Béziers par groupe de six. Un monument leur rend hommage à l'emplacement de leur exécution.



## 9 juin 1944 : Capestang, cible de représailles allemandes

### Documents 8 et 9

8 - Note du commissaire central au sous-préfet de Béziers l'informant des départs en Allemagne dans le cadre du service du travail obligatoire (STO), 13 juin 1944, ADH, 1000 W 300

9 - Plaque commémorative de la rafle du 9 juin 1944 à Capestang, Cl. Christophe Cordier, ADH

---

Dès le 7 juin 1944 en début d'après-midi, les Allemands arrivent dans le village de Capestang d'où sont partis les Résistants impliqués dans l'affrontement violent du col de Fontjun. Ils soumettent la population à des contrôles d'identité et décrètent le couvre-feu à 20h30. Des patrouilles circulent dans la commune toute la nuit.

Le 8 juin 1944 a lieu dans la commune l'enterrement d'un des individus tués à Fontjun. Une grande partie de la population y participe. Ce qui est interprété comme une manifestation hostile par les troupes d'occupation.

Le 9 juin 1944, à 14h, de nouvelles forces allemandes investissent le village, qui se retrouve encerclé par des chars. Des perquisitions sont menées dans presque toutes les maisons. Les postes de radio ainsi que les armes de chasse restées chez leurs propriétaires sont saisis. Un message est publié obligeant tous les hommes, âgés de 18 à 45 ans, à se rendre immédiatement sur la place du village, munis d'une valise contenant des affaires de toilette et des vêtements d'hiver. Un villageois qui tente de s'échapper est tué. En deux convois, les hommes requis partent à pied pour Béziers. Le 13 juin 1944, à 2h45, les 181 hommes arrêtés à Capestang seront transférés par chemin de fer en Allemagne dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO). Deux d'entre eux parviendront à rejoindre Capestang. Parmi ceux qui partent, se trouve un juif, qui, envoyé en camp de concentration, ne rentrera pas d'Allemagne.

À leur retour, réunis dans une Amicale, ces hommes, refusant d'être classés uniquement parmi les « personnes contraintes au travail en pays ennemi » en raison des conditions spécifiques ayant provoqué leur départ, s'attacheront à obtenir la qualité de « patriotes transférés en Allemagne ».

13 Juin 4

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT  
ARRIVÉE  
14 JUILLET 1944  
N°..... LE COMMISSAIRE CENTRAL

à  
Monsieur le SOUS-PREFET - BEZIERS.-

*écrire au C. de Béziers  
pour qu'il m'adresse  
complet sur cette affaire*

J'ai l'honneur de vous rendre compte que ce jour, au train de 2 h 45, sur 186 inscrits 186 personnes ont pris le départ en vue du S.T.O. en ALLEMAGNE.

	Inscrits	Partants
Pour l'Allemagne -		
Requis	5	5
Arrestation de Capestang	<u>181</u>	<u>181</u>
		186

Aucun incident, aucune manifestation à signaler.

Ampliation à -  
M. le Préfet Délégué  
M. l'Intendant au  
Maintien de l'Ordre  
S.P. - R.G. -

LE COMMISSAIRE CENTRAL  
*Carrière*

Document 9 -  
Plaque commémorative de la rafle du 9 juin 1944 à Capestang, ADH, photographie de Christophe Cordier



## La caserne de Lauwe : le siège de la Milice à Montpellier

### Document 10

#### 10 – La caserne de Lauwe à Montpellier, Cl. Christophe Cordier, ADH

---

Depuis le 30 janvier 1943, l'État français a mis en place un nouvel organisme : la Milice. Elle sera le principal outil de la répression implacable qui s'abat sur la France durant les deux dernières années du conflit. Sa création répond à une exigence précise. Au cours d'une entrevue avec Pierre Laval, Hitler l'exhorte de renforcer la lutte contre les résistants, assimilés à des « terroristes », en lien avec la police allemande. Le maître d'œuvre de la collaboration d'État réagit sur-le-champ en proposant une structure nouvelle en marge de la police, de la gendarmerie et des groupes mobiles de réserve (GMR).

Composée de non-permanents et d'une « élite », baptisée la Franc-Garde, la Milice rassemble les jusqu'au-boutistes dans le contexte de « guerre totale » décrétée par le Reich. Investis d'une double mission de répression et de propagande active en faveur de « l'ordre nouveau », les miliciens multiplient les activités paramilitaires contre les réseaux de la Résistance, pratiquent fréquemment des exécutions sommaires, tout en aidant les nazis dans les opérations de quadrillage, d'interrogatoires... Sous la direction de Joseph Darnand, les miliciens pénètrent tous les rouages de l'État. Ce qui a des répercussions régionales puisque les principaux leviers administratifs sont octroyés à des miliciens. Les arrestations s'intensifient au cours des deux dernières années de la guerre grâce au concours des zélés collaborateurs de l'Allemagne.

À Montpellier, la caserne de Lauwe transformée au début de la guerre en hôpital complémentaire est réquisitionnée en mai 1944 par la Milice. L'état-major départemental s'y installe. Étrangement, les miliciens y vivent également avec leurs familles. Située à quelques dizaines de mètres de la « Villa des Rosiers » et de la « Villa Saint-Antonin », les deux bâtiments réquisitionnés par les nazis pour interroger et torturer les Résistants, la caserne de Lauwe incarne une étape importante du calvaire enduré par les opposants au régime pétainiste.



## Le temps des bourreaux

### Document 11

#### 11 – Déposition de Paulette Vinas, fille du chef de la prison de la caserne de Lauwe, 10 juillet 1945, ADH, 796 W 95

Les individus capturés finissent à Montpellier dans les geôles de la caserne de Lauwe, réquisitionnée de mai à août 1944. Dans un premier temps, les résistants s'entassent dans la cave à charbon. Ils y vivent « dans des conditions d'hygiène épouvantables, laissés dans un état d'abandon et de saleté complet et ne sortant même pas pour faire leurs besoins. Une obscurité à peu près totale régnait dans ce local où une odeur nauséabonde empestait l'air »<sup>1</sup>. Dans un second temps, la chapelle leur sera destinée. Une fois sur place vient le temps des interrogatoires qui se déroulent sous les tortures. Les auditions des victimes après la Libération décrivent un sadisme sans bornes à l'origine de nombreux assassinats.

Si le mois d'août correspond à une libération du territoire, tant attendue par la population, il est aussi synonyme d'exactions atroces perpétrées par les jusqu'au-boutistes. Les témoins rapportent que « ces scènes d'horreur atteignent leur paroxysme dans la nuit du 16 au 17 août 1944 ». La raison d'un tel déchainement de violence repose sur une rumeur qui se propage au cours de la journée précédente : « Staline avait été renversé et les Allemands s'étaient alliés avec les Russes, ainsi le triomphe de la Milice était assuré. Une joie immense gagne alors tous les gardiens »<sup>2</sup>. Le lendemain, cette nouvelle est démentie. Fous de rage, les tortionnaires attirés se vengent sur les prisonniers. Durant toute la nuit, les principaux bourreaux de la caserne (quatre hommes et une femme...) se livrent à des « scènes d'une sauvagerie inimaginable »<sup>3</sup>. Les hurlements et les exécutions sommaires par les armes terrorisent les habitants du quartier de la caserne de Lauwe et bien au-delà.

Le témoignage de Paulette Vinas nous apporte un éclairage édifiant sur un des principaux tortionnaires : Élie Vinas. Il s'agit de son père qui fut nommé en mai 1944 chef de la prison.

<sup>1</sup> Réquisitoire définitif. Affaire de la Milice de Montpellier, Cour de justice de Montpellier. 1945, p. 2. ADH, 59 W 50.

<sup>2</sup> Réquisitoire définitif. Affaire de la Milice de Montpellier, cour de justice de l'Hérault, 1945, p. 3, ADH, 59 W 50.

<sup>3</sup> Réquisitoire définitif. Affaire de la Milice de Montpellier, cour de justice de l'Hérault, 1945, p. 3, ADH, 59 W 50.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
XVI<sup>e</sup> Région

E.M. 5<sup>e</sup> Bureau

Antenne de NIMES

N<sup>o</sup> 5/CAB

NIMES, le 10 juillet 1945

D E P O S I T I O N

de Mademoiselle VINAS Paulette née le 20 novembre 1928  
à RODEZ de Elie et de Marguerite LAURENT (décédée)  
demeurant Chemin de la Combe des Oiseaux Castanet NIMES  
Profession : fille de salle

Après avoir décliné son identité, sur interpellations successives, l'intéressée déclare :

Mon père est entré dans la Milice en mai 1944 où de suite il a été nommé chef de prison. Il était un des principaux tortionnaires de la Milice. Les dernières semaines avant la libération, tous les soirs vers 10 heures mon père était appelé pour aller torturer les patriotes qui se trouvaient dans les caves et il ne remontait jamais avant 8 heures du matin, dans un état d'énerverment indescriptible.

J'ai entendu mon père parler de nombreux patriotes enterrés dans les tranchées qui étaient derrière la caserne, mais je ne puis préciser lesquelles. Une fois, j'ai vu moi-même sortir un patriote, lequel était je crois chef de la résistance de NIMES, qui a été enterré dans la cave, puis sorti pour être mis dans le jardin de la caserne.

Mon père a torturé pendant toute une nuit un nommé Robert, qui était dans la Milice et qu'ils ont torturé parce que celui-ci avait trahi.

Un matin, peu avant la libération, ils ont torturé toujours avec la présence de mon père, qui prenait une part active à ces tortures, une jeune femme puis l'ont pendue dans la cellule. Je ne peux qu'ajouter que mon père a accompli un travail de tortionnaire tout le temps de son stage à la Milice à Montpellier.

Lecture faite, persiste et signe avec nous, la présente déclaration faite sans contrainte.

Sergent chef  
G. Coupe  
S/lieutenant  
H. Larue

P. Vinas

## Des témoignages glaçants

### Document 12 et 13

12-13 – Deux objets de torture : chaîne et serre-pouces récupérés à la Libération par des maquisards, don de M. Carcenac, coll. Centre régional de la Résistance et de la Déportation, Cl. Christophe Cordier

---

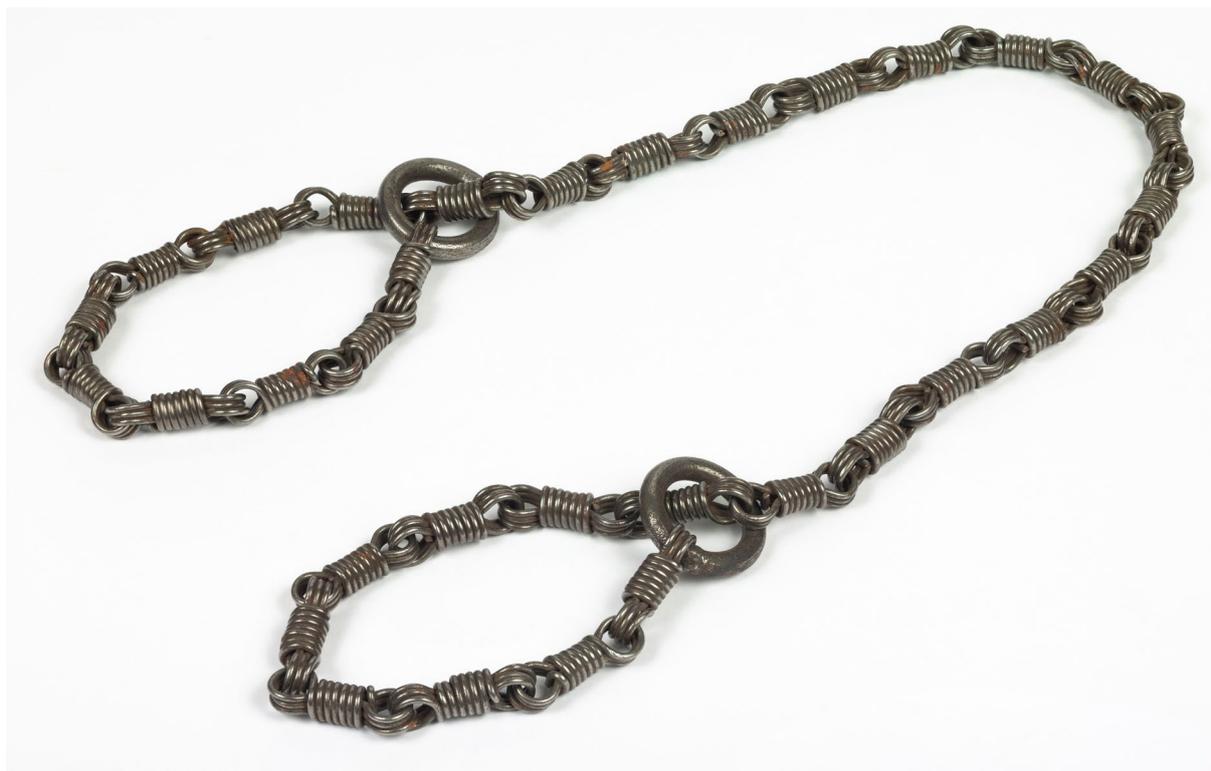
La « Villa Antonin », avenue de Castelnaud, est le siège administratif de la Gestapo à Montpellier. Le capitaine Fritz Adolf Hinrichs et le lieutenant-colonel SS Hellmut Tanzmann dirigent les services chargés de la répression dans cette ville. Des pièces dans la « Villa Saint-Antonin », située dans l'avenue de Castelnaud, sont réservées aux interrogatoires. Une plaque apposée dans cette rue, évoque ces événements tragiques : « En ce lieu, qui fut de novembre 1942 à juillet 1944 le siège de la *Gestapo*, furent cruellement interrogés et torturés des centaines de résistants en préfiguration du peloton d'exécution ou de l'agonie lente des camps d'extermination nazie ». La « Villa des Rosiers », située dans la même rue, est un autre lieu de tortures. À Sète, la « Villa Charmeuse », forme une seconde antenne de la Sipo-SD. Quelques figures allemandes marquent les esprits, comme le chef de la *Gestapo* locale, un dénommé Roleff. Il s'appuie sur Herbert Hoffmann (« extrêmement dur, amateur de nerf de bœuf »), Hans Sohn, spécialisé dans l'arrestation des juifs et Max Pakleppa que « les tortures mettaient en appétit »... En mars 1944, les nazis quittent le port de pêche pour s'installer à Béziers dans la magnifique « Villa Guy », rue Guiseppe-Verdi.

Au cœur du chef-lieu de l'Hérault, dans le quartier Gambetta, une ancienne prison militaire devient la « prison de la 32<sup>e</sup> ». L'itinéraire résistant d'André Dau le conduit, après son arrestation le 31 janvier 1944, d'abord au commissariat de police, puis à l'intendance de police, et enfin, le 14 février, à la prison de la 32<sup>e</sup>. Son témoignage relate des conditions de détention particulièrement dures et humiliantes. Les premiers interrogatoires sont effectués par Pierre Marty, un intendant de police fanatique, avec le concours d'inspecteurs collaborationnistes. « J'ai l'honneur d'ouvrir le feu, écrit André Dau. Prié de dire la vérité dans mon intérêt, je suis invité à me déshabiller et à me mettre tout nu, à genoux sur une règle. Ils sont trois, munis de longues lanières en cuir, trois sadiques que la flagellation excite. La douleur atroce des cinquante premiers coups fait place par la suite à un engourdissement progressif. Je ne sentirai pas le cent cinquantième »<sup>1</sup>. René Poitevin, chef régional des Francs-tireurs au moment de son arrestation en janvier 1944, subit lui aussi des supplices effroyables : « Marty donna ordre à sa brigade d'employer tous les moyens dont ils disposaient pour me faire parler (...). Complètement dévêtu, je fus aspergé d'eau froide, après avoir été préalablement attaché sur une chaise longue avec des menottes aux mains et aux chevilles. Des fils électriques branchés sur les menottes étaient alors réunis à une dynamo pendant que les autres électrodes m'étaient appliquées sur les parties sensibles du corps »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> . André Dau, *Avoir 20 ans en 1940*, 13 p., ADH, 1 J 1472.

<sup>2</sup> . Récit de René Poitevin dans le rapport de Nicolas Bournique, commissaire de police de la 14<sup>e</sup> brigade régionale de police judiciaire de Montpellier, 10 juillet 1945, ADH, 796 W 95.



## Le parcours d'André Pic, déporté à Buchenwald

Documents 14 et 15

14 – Tenue de déporté d'André Pic, coll. Centre régional de la Résistance et de la Déportation, Cl. Christophe Cordier

15 – Dessin de Buchenwald sur un morceau de tissu avec le numéro de déporté d'André Pic, coll. Centre régional de la Résistance et de la Déportation, Cl. Christophe Cordier

---

En 1944, la situation des occupants se fragilise et la traque contre les résistants s'accroît avec des arrestations arbitraires, des exécutions d'otages et des déportations de « suspects ». Le parcours d'André Pic nous apporte une bonne illustration de la répression qui frappe les ferments de la Résistance intérieure.

André Pic est né à Saumane dans le Gard le 23 janvier 1913. Pendant la guerre, Il participe à des actions de sabotage, fournit des renseignements au réseau Cotre, distribue des journaux clandestins et des tracts à Montpellier avant d'intégrer le maquis Stalingrad. Il est arrêté le 8 avril 1944 après une dénonciation devant son lieu de travail. Il est alors père de quatre enfants. Emmené à la villa des Rosiers, à Montpellier, il y est interrogé et torturé. À la même période, bien d'autres résistants sont arrêtés puis transférés vers le camp de transit de Royallieu, près de Compiègne, avant le départ vers Buchenwald. Citons à titre d'exemple : Pierre Duviols, André Dau, André Paillès et l'abbé Parguel. André Pic arrive le 14 mai 1944 au camp de Buchenwald. Ce camp, destiné au départ à interner les opposants au régime nazi, est créé en juillet 1937 en Allemagne près de la ville de Weimar. Pendant toute la durée de la guerre 280 000 personnes en provenance de toute l'Europe y sont déportées et travaillent dans de terribles conditions. Il est affecté aux cuisines, ce qui lui permet de venir en aide à ses codétenus, dont André Dau qui en témoigne. Après 11 mois de souffrance, André Pic retrouve la liberté.

André Pic revient avec une veste qui constitue une partie de l'uniforme réglementaire pour les hommes déportés. Le tissu léger, lin ou viscosé, pour la tenue d'été, est rayé selon les périodes et les camps, de rayures verticales bleues et blanches ou grises et blanches. Le numéro matricule du déporté figurait sur un rectangle de tissu précédé, pour les déportés politiques français, du F noir inscrit dans un triangle rouge. Le numéro porté par André Pic est le 51197. Pour faciliter l'évacuation du camp en avril 1945, les Américains dotent les prisonniers français d'un brassard de tri, morceau de ruban tricolore, visible sur la manche. On trouve également un bout de tissu rouge sur lequel le Gardois inscrit son numéro et dessine le camp.

Document 14 - Tenue de déporté d'André Pic, coll. Centre régional de la Résistance et de la Déportation, Cl. Christophe Cordier



Document 15 - Dessin de Buchenwald sur un morceau de tissu avec le numéro de déporté d'André Pic, coll. Centre régional de la Résistance et de la Déportation, Cl. Christophe Cordier



## « L'amalgame » : l'exemple de la Brigade légère du Languedoc

### Document 16

16 – L'équipe *Plan vert* de Maraussan-Cazouls (Groupe Cabrol), sous la direction de Fernand Arcas, lors de son départ pour le front d'Alsace avec la Brigade légère du Languedoc, 16 septembre 1944, ADH, 220 J 65

---

« L'amalgame » est la réunion, à l'automne 1944, des unités de FFI engagés volontaires pour la durée de la guerre avec celles de la 1<sup>e</sup> Armée française, commandée par le général de Lattre de Tassigny. Après le débarquement en Provence (15 août 1944), le général de Lattre de Tassigny, en dépit de difficultés considérables, impose en effet à ses troupes la nécessité d'intégrer dans leurs rangs (« amalgamer ») des unités ou des combattants issus des maquis, plus jeunes, rôdés à la guérilla, fiers de leur engagement personnel dans la Libération, à la personnalité souvent très forte et très attachés à leurs propres chefs. Il s'agit alors de doter la France d'une nouvelle armée pour qu'elle puisse retrouver son rang de grande nation au sein des instances internationales.

La Brigade légère du Languedoc (BLL) est ainsi une formation composée de maquisards issus du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, du Tarn, de l'Aveyron et de la Lozère qui participent à la libération du Languedoc aux côtés des troupes de l'armée d'Afrique sous le nom de *Colonne R 3*. Sous le commandement du lieutenant-colonel Maurice David, alias *Thomas*, et de son adjoint le commandant Bernard Bonnafous, alias *Richard*, elle prend officiellement le nom de *Brigade Légère du Languedoc* le 16 octobre 1944 et intègre alors la 1<sup>e</sup> Armée française. Mary Churchill, fille de Winston Churchill, devient la marraine de cette unité. La BLL participe à la Libération de l'Alsace et sa valeur combattante est reconnue par les autorités militaires qui la transforment en janvier 1945 en *80<sup>e</sup> RI - Maquis* au sein de la 4<sup>e</sup> Division marocaine de montagne.

La BLL compte notamment parmi ses rangs Francis Jouvin, alias *capitaine Cabrol*, et Jean Girvès, alias *Latourette*, tous deux responsables FFI dans le Biterrois. Jean Girvès, chef de bataillon FFI, fusionne à la fin du mois de septembre 1944, le Maquis Latourette avec le Groupe Cabrol (de Francis Jouvin) pour constituer le 2<sup>e</sup> bataillon FFI de l'Hérault, placé sous son commandement. L'unité héraultaise, intégrée à la BLL, gagne le front d'Alsace à l'automne 1944 et participe aux combats libérateurs.



## Août 1944 : la libération du territoire

Documents 17 et 18

17 - La Libération de Béziers : voiture et char allemands endommagés par des membres du Groupe Cabrol, 20 août 1944, ADH, 220 J 59

18 – Drapeau nazi de la Kommandantur de Vesoul (Haute-Saône) saisi lors de la libération de la ville en septembre 1944, don de M. Gilabert, coll. Centre régional de la Résistance et de la Déportation, Cl. Christophe Cordier

---

Après le débarquement allié en Provence, le 15 août 1944, personne ne doute que la Libération de l'Hérault est proche. Aussitôt, la 19<sup>e</sup> armée allemande reçoit d'ailleurs l'ordre de repli général. Déstabilisées par les bombardements des troupes alliées et les sabotages perpétrés par la Résistance qui détruisent les routes, les ponts et les voies ferrées, les nazis fuient. Ils réquisitionnent des camions, en les remplissant de marchandises pillées, volent des chevaux, des charrettes, des bicyclettes... Dès le 18 août, le comité départemental de libération lance un appel à la grève générale et ordonne aux patrons de fermer leurs entreprises. Le 19, les troupes allemandes évacuent Palavas-les-Flots et Sète, après avoir fait sauter les ponts, les fortifications et une partie des installations portuaires. Gilbert de Chambrun, chef régional FFI, donne l'ordre de multiplier les embuscades et de harceler les unités en repli. Les maquis du Saint-Ponais et du Biterrois mènent la guérilla avec succès, secondé par des britanniques qui viennent d'être parachutés. Les membres du Groupe Cabrol, commandé par Francis Jouvin, sont alors en première ligne. Le 22 août, Béziers est libérée après des affrontements responsables de plusieurs décès. Dans le centre du département et dans la vallée de l'Hérault, où les maquis sont bien organisés autour de Clermont-l'Hérault et près de Ganges, des affrontements sanglants éclatent. Le 23 août, alors que les derniers chars allemands traversent Montpellier, la population est convoquée devant la préfecture pour entendre l'allocution de Jacques Bounin, qui vient d'être nommé par le général de Gaulle commissaire de la République du Languedoc-Roussillon. Le 25 août, les maquisards installés autour du cirque de Mourèze font une entrée triomphale dans Montpellier. En cette fin août, un vent de liberté souffle enfin sur tout le département.

Les forces françaises et anglo-saxonnes qui participent à la libération du territoire peuvent confisquer des symboles de l'occupant brandis comme des trophées. Le drapeau nazi conservé au Centre régional de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez nous en donne un bon exemple. Il a été pris à la Kommandatur de Vesoul en Haute-Saône durant cette période agitée.

Document 17 - La Libération de Béziers : voiture et char allemands endommagés par des membres du Groupe Cabrol, 20 août 1944, ADH, 220 J 59



Document 18 - Drapeau nazi de la Kommandantur de Vesoul (Haute-Saône) saisi lors de la libération de la ville en septembre 1944, coll. Centre régional de la Résistance et de la Déportation, Cl. Christophe Cordier



## De la Libération à la capitulation de l'Allemagne (août 1944-mai 1945)

### Document 19

19 - La foule célèbre la capitulation de l'Allemagne sur la place de la Comédie à Montpellier, *Midi Libre*, 9 mai 1945, ADH, PAR 989

---

À partir d'août 1944, la France libérée est confrontée à d'immenses défis. Il faut par exemple encadrer l'épuration des collaborateurs pour éviter un bain de sang. On institue des cours martiales puis une cour de justice. La crainte de l'éclatement d'une guerre civile est une autre préoccupation ainsi que le rétablissement de la légalité républicaine face à des mouvements de résistance parfois enclins à revendiquer le pouvoir à la place des autorités officielles. C'est la tâche de Jacques Bounin, nommé commissaire de la République en Languedoc-Roussillon. Assisté, dans l'Hérault par le préfet André Weiss, et doté de larges prérogatives, Bounin affirme l'autorité du gouvernement tout en s'appuyant largement sur la Résistance et ses organes, principalement le Comité départemental de la Libération et les Forces françaises de l'intérieur (FFI). Des personnalités dont l'aura a été bâtie dans la Résistance, comme Gilbert de Chambrun ou Jean Bène, jouent également un rôle clé.

Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitule. Cette fois, la guerre est finie en Europe. Des milliers de gens célèbrent l'événement. On l'observe notamment sur la place de la Comédie à Montpellier. Cette atmosphère de fête n'efface pas le traumatisme. Pour ne donner que quelques repères, notons que la Gestapo aurait directement massacré cent trente-sept personnes dans l'Hérault. On dénombre 6064 déportés à la fois pour des motifs politiques ou dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO). Si la légalité républicaine est enfin restaurée, l'épuration reste difficile à encadrer. Quant aux stigmates de la guerre, ils perdurent. De nombreuses infrastructures sont détruites. Environ 700 immeubles ont été endommagés ou démolis à l'échelle départementale. Enfin, le ravitaillement demeure une préoccupation constante. Les biens de première nécessité manquent. La misère est toujours présente. La ration journalière de pain ne dépasse pas 100 grammes. Il n'y a plus de lait pour les adultes.

Malgré ce constat sombre, la reconstruction du pays progresse. En quelques années, la prospérité revient, l'Europe se construit dans la paix. Les promesses de la Libération paraissent en grande partie tenues.



*Des milliers de Montpelliérains massés sur la Comédie, écoutent la voix du Chef (II. P. 271 H. T.)*

Dossier réalisé par les Archives départementales de l'Hérault

*Rédaction* : Julien Duvaux, Emmanuel Lion, Élisabeth Perrier, Philippe Secondy (Archives départementales de l'Hérault), Laurent Sastre (Service éducatif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation Véran Cambon de Lavalette), Marcelle Campana, Françoise Couderc, et Christine Loubet (Comité d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation)

*Photographies* : Christophe Cordier, Archives départementales de l'Hérault

*Infographie* : Eulalie Veaute, Archives départementales de l'Hérault

*Coordination générale* : Philippe Secondy, Archives départementales de l'Hérault

Avec la participation du Comité départemental d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (président Jean-Pierre Hugon)

Édité par le Conseil départemental de l'Hérault/Direction générale Archives, Patrimoine et Mémoire  
Impression : atelier départemental des moyens graphiques, 2021

1<sup>ère</sup> de couverture du dossier : Inauguration de la stèle commémorative de Fontjun (Saint-Chinian) par le préfet du département, les élus et les représentants de la Résistance, 10 juin 1945. Archives départementales de l'Hérault, 220 J 62.



**Pour participer : [pierresvives.herault.fr](http://pierresvives.herault.fr)** 

**Suivez-nous sur**  / **@departementdelherault**  
/ **@pierresvives.archives.herault**

## **Rectorat de l'Académie de Montpellier**

31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2  
04 67 91 47 00

**Contact** : Samia Djedoui  
DV3E- Division Vie Educative des Ecoles et des Etablissements  
Animation éducative  
Samia.Djedoui@ac-montpellier.fr

---

## **Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

1, place de la Liberté  
34170 Castelnau-le-Lez  
04 67 14 27 45  
crhrd@cegetel.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h-12h/13h-17h  
Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

**Accueil du service éducatif** : lundi 9h-12h  
**Contact du service éducatif** : laurent.sastre@ac-montpellier.fr  
Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

---

## **Domaine départemental pierresvives Archives départementales de l'Hérault**

907, rue du professeur Blayac  
34000 Montpellier  
04 67 67 37 00

**[pierresvives.herault.fr](http://pierresvives.herault.fr)**

dans la rubrique « Les Archives », « Nous connaître », « Le service éducatif »

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

**Accueil des groupes d'élèves** : sur rendez-vous

**Contact** : Philippe Secondy  
04 67 67 37 68  
psecondy@herault.fr

- Tramway ligne 3 Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département  
Bus n°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci

Ou

- Tramway ligne 1 Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade